

- 3.5 Nous recommandons que le gouvernement recherche activement des perspectives commerciales dans la région Asie-Pacifique. Son succès dépendra de son aptitude à mieux percer sur les marchés de la région et à prendre des initiatives propres à y ménager un plus grand avantage comparatif aux exportateurs canadiens.

Réponse

Le Gouvernement est d'accord. La récente visite du Premier ministre dans plusieurs pays de la région, accompagné du ministre du Commerce international et du secrétaire d'État (Asie-Pacifique), témoigne de la volonté du Canada de resserrer ses relations avec la région. Nous favoriserons la libéralisation des échanges et des investissements dans le Pacifique, conscients de nos objectifs prioritaires concernant l'accès aux marchés et de la nécessité de respecter pleinement les accords du GATT et de l'OMC. Le Canada compte parmi les membres fondateurs de l'APEC et il soutient activement le mouvement amorcé pour libéraliser le commerce dans la région d'ici l'an 2020. L'APEC constitue une tribune où l'on peut encourager la réalisation accélérée des engagements pris sur l'accès aux marchés pendant l'Uruguay Round. C'est aussi un atelier où l'on étudie de nouveaux dossiers (par ex., les normes; les pratiques douanières; les liens entre le commerce et l'environnement). Parallèlement, outre les efforts qu'il déploie sur la scène mondiale et au sein de l'APEC, le Canada est disposé à entreprendre des démarches bilatérales concertées de haut niveau pour éliminer des obstacles importants nuisant depuis longtemps au commerce avec certains partenaires.

Nous réévaluerons nos programmes de développement du commerce dans la région Asie-Pacifique, en accordant la priorité aux aspects suivants :

- *exploiter le concept de l'« Équipe Commerce Canada », comme en Chine récemment, pour encourager les gouvernements provinciaux et les associations commerciales à mieux exprimer la capacité et la volonté du Canada de mener des affaires dans la région;*
- *accroître et renforcer la présence des entreprises canadiennes sur les marchés de l'Asie-Pacifique;*
- *concentrer notre participation aux foires et aux missions commerciales sur les secteurs et les pays offrant les meilleures perspectives aux exportateurs canadiens;*
- *concevoir des programmes adaptés à la situation et aux caractéristiques des PME canadiennes;*
- *redonner toute leur importance aux investissements dans le cadre de notre stratégie de développement du commerce, en mettant l'accent sur leur rôle dans le développement du commerce, de la technologie et de l'industrie au Canada et sur la possibilité de coopérer avec de tierce pays;*